

Rapport d'activités 2015

Assemblée générale – 23 avril 2016



Département d'Eure-et-Loir

Délégué départemental : Pierre Boudier

✓ Espaces naturels préservés

✓ [Côtes de Boncourt, Oulins](#)

✓ [Espace naturel sensible de La Ferté-Vidame](#)

✓ [Étang de la Benette, Senonches](#)

✓ [Étang de l'Isle, Senonches](#)

✓ [Tourbière des Froux, Manou](#)

✓ [Les Marais, Donnemain-Saint-Mamès](#)

✓ [Espace naturel sensible potentiel de la vallée de l'Aigre](#)

✓ [Moulin Rouge, Charray, La Ferté Villeneuve, Le Mée](#)

✓ [Réserve naturelle régionale Vallée des Cailles, Boncourt](#)

✓ [Côte de Montreuil, Montreuil](#)

✓ [Pelouses et prairies d'Eau de Paris, Montreuil](#)

✓ [Espace naturel sensible de la vallée de l'Eure](#)

✓ [Les Pelouses de Bonville, Bleury-Saint-Symphorien](#)

✓ [Les Grands Marais, Auneau, Roinville-sous-Auneau, Oinville-sous-Auneau](#)

✓ [Mise en œuvre du plan d'actions mares](#)

✓ [La Michellerie, Prasville](#)

✓ [Moronville, Courbehaye](#)

✓ [Gas de Pendloup, Cormainville](#)

✓ [Élément Air Rattaché 279 \(ex base aérienne de Châteaudun\)](#)

✓ [Actions transversales ou hors site](#)

Cliquez sur le site naturel de votre choix

Côte de Montreuil, Montreuil

Conservatrice : Aurore Frérot



PROTÉGER

Plusieurs autres secteurs de pelouses seraient encore intéressants à gérer à proximité. Actuellement à l'abandon, ces terrains se referment sous l'effet de la dynamique végétale naturelle. Accueillant toujours des populations d'espèces végétales patrimoniales, l'effort de prospection foncière doit être poursuivi afin de préserver la connexion entre les pelouses encore existantes sur le coteau.

Par l'intermédiaire d'une convention cadre signée depuis 2010 entre la SAFER du Centre et le Cen Centre, deux entrevues par an sont tenues entre l'antenne de Chartres du Cen Centre-Val de Loire et le service départemental d'Eure-et-Loir de la SAFER afin de faire le bilan entre les souhaits d'acquisition du Cen pour consolider la cohérence foncière des sites gérés et les actions de prospectives foncières menées par la SAFER 28.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé par le Foyer d'accueil chartrain.

Un arrachage des Pois de senteur a été réalisé en régie durant trois journées.

Les travaux de broyage de pelouses sèches ont été réalisés par l'entreprise Cirade environnement durant le mois d'octobre 2015.



VALORISER

Animations publiques :

Une balade nature a été organisée le samedi 6 juin 2015 intitulée « Montreuil a la cote ! ». Organisée en partenariat avec les associations Bon'Eure de Vivre et Eure-et-Loir Nature, elle a permis la sensibilisation de 18 personnes. Cette animation a fait l'objet d'un article dans l'Echo républicain le 19 juin 2015.

Découverte libre :

Le site est non accessible librement mais on peut le longer à pied en empruntant le GR 22 qui monte sur le coteau pour rejoindre le chemin de ronde en lisière de forêt. La forte pente et le morcellement des parcelles préservées par le Conservatoire constituent des handicaps à l'aménagement.

Revue de presse :

Un article d'une double-page est paru dans le bulletin municipal 2015.

Estimation de la fréquentation par le public :

Afin d'évaluer la fréquentation du site, un éco-compteur avait été disposé sur le GR 22 en bordure de site en juin 2013.

Les premières interprétations des données de 2014 mettent en avant plus de 4 900 passages de mai à décembre.

L'interprétation des relevés 2015 sera effectuée en début d'année 2016.

Pelouses et Prairies d'Eau de Paris, Montreuil



CONNAÎTRE

Le plan de gestion du site a été validé par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration du Conservatoire en mars 2014. L'ensemble du site possède une diversité écologique remarquable. Certains habitats du coteau sont particulièrement rares comme les pelouses calcicoles méso-xérophile et xérophile, les ourlets calcicoles mésophile et les Manteaux à Genévrier.

244 espèces de plantes ont été inventoriées dont 19 patrimoniales. L'Épipactis pourpre-noirâtre et la Bugrane naine sont les espèces les plus remarquables. Le site est également connu pour sa richesse en invertébrés avec entre autre la présence du Némusien, espèce de papillon classé « en danger » sur la liste régionale.

En 2015, l'OPIE a réalisé un inventaire sur les lépidoptères rhopalocères et les orthoptères sur l'ensemble du site. 45 espèces de lépidoptères ont ainsi été recensées dont 15 nouvelles pour le site (aucune patrimoniale) dont une majorité des espèces se développent sur le coteau calcaire.

Par ailleurs, 28 espèces d'orthoptères ont été recensées, dont 9 nouvelles espèces pour le site et une nouvelle pour le département (Tétrix des carrières - *Tetrix tenuicornis*). L'étude a permis de montrer que les espèces patrimoniales Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*) et Criquet de la Palène (*Stenobothrus lineatus*) sont bien représentés sur le coteau calcaire.

Cette étude a permis de mettre en lumière le fait que le cortège des lépidoptères et orthoptères est bien plus important sur le coteau que dans le fond de vallée et ainsi d'apporter des conseils de gestion afin d'y remédier comme le fait de mettre en place plus de zones refuges dans le fond de vallée.

Par ailleurs un suivi de l'Orchis pyramidal (espèce patrimoniale) et du Bunias (espèce envahissante) a été réalisé le 15 mai 2015 par Aurore Frérot.



PROTÉGER

Le Conservatoire et Eau de Paris ont signé en 2013 une convention de partenariat de 3 ans (2013 – 2015) favorisant la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation des espaces naturels de Montreuil remis en dotation à Eau de Paris.

Cette convention prévoit l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion du site.



GÉRER

Restauration de milieux ouverts par bûcheronnage des pins :

Bien que cette opération ne soit notifiée qu'en priorité 2 dans le document de gestion, un marché devrait permettre le bûcheronnage des pins. Cette opération nécessitera un calage préalable avec le prestataire sur place avant l'ouverture du chantier. En effet, le débardage des fus au treuil ne devra pas s'effectuer sur des secteurs à enjeux et devra être cantonné à quelques layons pour limiter l'impact au sol. La première phase de restauration de pelouses par débroussaillage de la fruticée s'est déroulée durant le mois de novembre.

Restauration des manteaux à genévriers :

L'objectif est de restaurer les secteurs à genévrier par une coupe des ligneux leur faisant concurrence, l'habitat « Lande à genévrier » étant d'intérêt communautaire. Cette opération était planifiée sur la saison 2014-2015 et s'est déroulée durant les mois de février et mars 2015.

Restauration de milieux ouverts par broyage ras de la fruticée :

Une première phase de restauration de pelouses sèches par broyage de fruticée était planifiée pour 2016. Néanmoins, le petit secteur Est a bénéficié d'une restauration durant l'hiver 2014-2015 en même temps que l'opération de restauration de manteaux à genévriers.

Le gros secteur Ouest a quant à lui été restauré par débroussaillage durant le mois de novembre 2015. Étant donné que l'opération a été réalisée à la débroussailleuse, il faudra être vigilant vis-à-vis de la reprise des ligneux. En effet, une débroussailleuse réalise une coupe nette contrairement à un broyeur. Il se peut donc que les ligneux retirés ne soit pas suffisamment affaiblis et produisent des rejets, qui peuvent être vigoureux.

Entretien de milieux ouverts par broyage avec export :

L'entretien des pelouses s'effectue par fauche à l'aide d'un porte-outil et d'une presse à ballots. Cette opération sera exécutée en début d'année 2016.

Entretien des milieux ouverts par débroussaillage le long des clôtures :

Ces opérations, déjà mises en œuvre avant la rédaction du plan de gestion, ont été poursuivies.

Entretien de milieux ouverts par fauche exportatrice :

Les travaux de fauche ont été réalisés conformément aux préconisations du document de gestion durant la dernière quinzaine du mois de juin.

GH6e : Entretien des ourlets calcicoles :

Les ourlets calcicoles présents de part et d'autre du chemin ont été entretenus par broyage.

Entretien d'arbres têtards :

Cette opération, initialement prévue à partir de la fin 2014 en régie a été annulée. Elle est reportée et fera l'objet d'une sous-traitance via un marché.

Restauration de la ripisylve par bûcheronnage :

Un point technique a été réalisé sur place le 26 novembre. Des arbres ont été sélectionnés pour leur rectitude et évolueront en haut jet, d'autres ont été marqués pour être étêtés et seront conduits en têtards, le restant sera recépé et constituera une strate buissonnante.

La restauration devrait se poursuivre jusqu'en début d'année 2016.

Elimination ou limitation d'espèces indésirables :

Les différentes stations de Bunias ont été broyées à partir du 8 juin avec évacuation. Cette opération s'est effectuée avant leur montée en graines et avant la fauche pour limiter leur dissémination.

Les différents quadrats de suivi avaient été piquetés en novembre 2014 ce qui a permis à Aurore Frérot, Conservatrice du site de la Côte de Montreuil, de les retrouver lors de son passage de suivi avant la fauche le 15 mai 2015.

Une campagne de piégeage du Ragondin est en cours. Les 5 premiers jours de piégeage ont permis la capture de 26 individus.

Étang de la Benette, Senonches

Conservateur : Michel Boin

Conservateur-adjoint : Daniel Esnault



CONNAÎTRE

Le plan de gestion est en cours de renouvellement, son élaboration a débuté en 2015. Le diagnostic écologique a été réalisé cette année. Le document sera proposé pour validation par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration en 2016.

Le Flûteau nageant (*Luronium natans*), espèce inscrite à la Directive Habitats, protégé en France et faisant l'objet d'un plan national d'actions, a pu être recensé en différents points de l'étang.



PROTÉGER

Un projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope est en cours sur ce site dans le cadre de la Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP).



GÉRER

La taille des arbres têtards créés lors du chantier de bénévoles de 2012 a été effectuée en régie.

L'entretien du crapauduc a été effectué par le Foyer d'accueil chartrain tout comme l'entretien du sentier.

L'opération annuelle d'arrachage manuel de la Renouée du Japon a été réalisée par le Foyer d'Accueil Chartrain durant la fin du mois de juin et le début du mois de juillet.

Un débroussaillage des rejets ligneux a été réalisé en octobre par le Foyer d'Accueil Chartrain.



VALORISER

Animations publiques :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son agenda.

Comme chaque année, une animation crépusculaire a été réalisée dans le cadre de « Fréquence grenouille ». Elle s'est déroulée le 21 mars et était intitulée « Les princes de la Benette ». Six personnes ont été sensibilisées à la préservation des zones humides tout en découvrant les différentes espèces d'amphibiens qui côtoient l'étang. Cette sortie a bénéficié d'un article dans l'Echo républicain le 27 mars 2015.

L'animation du 9 août intitulée « Les belles et la Benette » a dû être annulée faute de participants.

Une animation proposée par Eure-et-Loir Nature en partenariat avec le Cen Centre-Val de Loire et Les Amis de la Forêt de Senonches s'est déroulée le 31 mai. Animée par Michel Boin (Conservateur bénévole de l'Étang de l'Isle), cette sortie botanique a rassemblé 6 personnes.

Animation ponctuelle :

Dans le cadre de leur projet de conception d'une application pour smartphone sur les milieux naturels Senonchois, les résidents du Foyer rural de Digny a bénéficié d'une animation par le Conservatoire le 21 mars leur permettant de découvrir l'étang et ses amphibiens. 7 enfants et 8 adultes étaient présents durant cette matinée.

Découverte libre :

Le site est accessible au public dans sa partie nord avec possibilité de stationner sur le parking le long de la D941.

Information du public :

Sur le site, il existe deux panneaux d'information, l'un au niveau du parking, l'autre au niveau des tables de pique-nique. Le poster illustré de ce site est distribué gracieusement et largement.

Depuis le début de l'année, la plaquette de présentation du site naturel préservé de l'Étang de la Benette a été diffusée en 545 exemplaires, notamment lors des bourses touristiques auprès des offices du tourisme du département qui seront réapprovisionnés tout au long de l'année.

Promotion touristique :

Dans le cadre de la réalisation d'une vidéo à destination des partenaires touristiques pour la promotion des sites naturels Senonchois, le Parc naturel régional de Perche est venu tourner une vidéo le 3 juin. Le Garde-animateur était présent pour décrire les enjeux du site à l'équipe de tournage composée de trois adultes et de quatre acteurs collégiens de Senonches.

Estimation de la fréquentation par le public :

Afin d'évaluer la fréquentation du site, un éco-compteur est présent à l'entrée du site. L'interprétation des relevés a été effectuée en 2014. Les résultats montrent des chiffres conséquents : entre 6000 et 8000 passages du 28/07/2013 au 28/04/2014 soit sur 9 mois.

L'interprétation des données 2015 sera effectuée en début d'année 2016.

Revue de presse :

Deux articles sont parus dans le « Senonchois » durant les mois de juin et décembre 2015.

Étang de l'Isle, Senonches

Conservateur : Michel Boin

Conservateur-adjoint : Claude Legrand



CONNAÎTRE

Le plan de gestion est en cours de renouvellement, son élaboration a débuté en 2015 et sera proposé pour validation par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration en mars 2016.



GÉRER

Les deux chevaux Koniks polski de l'ESAT de La Loupe ont pâturé deux semaines sur les parcelles communales et celles du Conservatoire. Les refus de pâturage ont été débroussaillés par l'ESAT en mars 2015.

L'arrachage manuel des quatre stations de Renouée du Japon a été réalisé durant le début du mois de juillet par le Foyer d'accueil chartrain. La placette située au vieux pont a quant à elle été arrachée à l'aide d'une pelle mécanique. Ces travaux ont également été suivis par l'animatrice du Groupe de travail plantes invasives du Cen.

Deux passages ont été réalisés par le Foyer d'accueil chartrain pour l'entretien des infrastructures et du sentier.

L'entretien en mode bisannuel des zones non-pâturées par débroussaillage a été réalisé par Dunois Perche Insertion en janvier 2015 sur les parcelles communales.

Un prélèvement sauvage de sève de bouleau a été constaté sur le site et signalé à la mairie.



VALORISER

Animation publique :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

Un chantier de bénévoles a été organisé le 7 novembre 2015 dans le cadre de l'opération nationale Chantiers d'automne. Intitulé « Un nouveau profil pour l'Étang de l'Isle », l'opération consistait à reprofiler une berge du ru en pente douce pour qu'il puisse accueillir une flore plus diversifiée favorable aux odonates. Ce chantier a été réalisé par cinq personnes dont un conseiller municipal de Senonches.

Un article est paru dans l'Echo républicain du 3 novembre.

Découverte libre :

Le site est accessible pour partie à pied en empruntant la digue des Esseaux. L'Étang de l'Isle étant difficilement accessible en raison de la densité de végétation et l'état tourbeux du sol, aucun itinéraire de découverte libre n'y a encore été créé. Un projet de sentier est en réflexion et pourrait voir le jour lorsque la municipalité aura terminé l'acquisition du ruisseau de Saint-Cyr.

Information du public :

A l'entrée du site, chemin des Esseaux, il existe un panneau d'information sur les richesses naturelles du site.

Promotion touristique :

Dans le cadre de la réalisation d'une vidéo à destination des partenaires touristiques pour la promotion des sites naturels Senonchois, le Parc naturel régional de Perche est venu tourner une vidéo le 3 juin 2015 en même temps qu'à l'Étang de la Benette. Le Garde-animateur était présent pour décrire les enjeux du site à l'équipe de tournage composée de trois adultes et de quatre acteurs collégiens de Senonches.

Revue de presse :

Deux articles sont parus dans le « Senonchois » durant les mois de juin et décembre 2015.

Information du public :

A l'entrée du site, chemin des Esseaux, il existe un panneau d'information sur les richesses naturelles du site.

Gas de Pendloup, Cormainville

Conservateur : Pierre Boudier



PROTÉGER

Plusieurs autres secteurs de pelouses, très proches du Gas de Pendloup, seraient encore très intéressants à protéger et à gérer,

Ainsi, par l'intermédiaire de la convention cadre signée depuis 2010 entre la SAFER du Centre et le Cen Centre, un effort de prospection foncière pourra être fourni afin de créer des opportunités de connexion entre les pelouses encore existantes et le Gas de Pendloup.



GÉRER

La pelouse a été broyée mécaniquement sur un tiers de sa surface par l'entreprise Cirade Environnement. Habituellement, c'était un débroussaillage manuel qui était réalisé sur ce site.

Cet été, le site a souffert d'un incendie suite aux moissons et à la sécheresse. La flore semble avoir été impactée de manière superficielle mais l'impact sur la faune reste à évaluer. Bien que la période où l'incendie s'est déclaré n'était pas particulièrement adaptée, cet incident peut néanmoins avoir des conséquences bénéfiques sur le milieu puisqu'il est assimilable à un écobuage.



VALORISER

Animation publique :

Le chantier de bénévoles du 17 octobre organisé dans le cadre de Chantiers d'automne a dû être annulé faute d'inscriptions suffisantes.

Les Grands Marais, Auneau, Roinville-sous-Auneau, Oinville-sous-Auneau

Conservateur : Mathieu de Florès



PROTÉGER

L'étude menée en 2011 pour l'Agence de l'eau Seine-Normandie, sur les vallées de la Voise et de l'Aunay, pour établir un diagnostic écologique et faire des propositions pour la préservation, a été rendue en fin d'année 2011. En 2012, une animation territoriale a débuté à destination des propriétaires de parcelles situées sur les secteurs

d'intervention prioritaires pour la préservation des milieux. Ces dernières étant localisées sur une partie du site Natura 2000 « Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents », l'animation territoriale a été faite en collaboration avec l'association Hommes et territoires, la structure animatrice du site. Six propriétaires ont pu être contactés et trois rencontres ont été organisées. En 2015, le maire d'Auneau a été rencontré, avec la participation de la SAFER afin de prévoir une étude sur les biens sans maître de la commune. Cette démarche pourrait peut-être aboutir à une rétrocession au Conservatoire pour les biens situés en vallée de la Voise.



GÉRER

Quatre passages ont été réalisés durant l'année par le Foyer d'accueil chartrain pour l'entretien des infrastructures et du sentier.



VALORISER

Animations publiques :

Une première balade nature intitulée « La danse des tritons aux Grands Marais », organisée le soir du samedi 21 mars en partenariat avec la Ville d'Auneau dans le cadre de l'opération nationale de sensibilisation à la préservation des zones humides « Fréquence grenouille », de la Route du Blé en Beauce et de Nozidéo a rassemblé 6 personnes et a fait l'objet d'un article dans l'Echo républicain le 24 mars 2015.

La seconde, intitulée « A la rencontre... des araignées ! », a été organisée le dimanche 20 septembre en partenariat avec l'OPIE dans le cadre de Nozidéo et de la Route du Blé en Beauce. Cette sortie a été animée par Mathieu de Florès, Conservateur bénévole du site.

Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier balisé de 2 km. Inondé une grande majorité de l'année, il nécessite toutefois de porter des bottes pour être suivi dans son intégralité. Le nouveau plan de gestion prévoit la mise en place d'un sentier sur pilotis permettant la découverte du site à pieds secs toute l'année.

Information du public :

A l'entrée du site, au niveau du parking du pont qui franchit la Voise, un panneau informant sur les richesses de cette zone humide est installé. La plaquette de présentation de ce site naturel préservé est en rupture de stock. Le poster illustré de ce site est également distribué gracieusement.

Estimation de la fréquentation par le public :

Afin d'évaluer la fréquentation du site, un éco-compteur est présent à l'entrée du site. Entre juillet 2013 et avril 2014, celui-ci a été découvert par 600 personnes en visite libre.

L'interprétation des données 2015 aura lieu en début d'année 2016.

Moronville, Courbehaye

Conservateur : Jean-Paul Garnier



GÉRER

La mise en œuvre des premières opérations de gestion sur le site depuis la rédaction du nouveau plan de gestion a eu lieu en début d'année 2015.

Les opérations réalisées par l'entreprise Cirade Environnement sont les suivantes :

- Un broyage avec exportation dans le but de limiter le développement des formations arbustives,

- Un broyage ras (inférieur à 3 cm) avec exportation à proximité des affleurements rocheux pour créer des zones favorables aux espèces pionnières.



VALORISER

Animation publique :

Vendredi 22 mai, la balade nature « Les orchidées de Moronville » organisée en partenariat avec la Maison de la Beauce dans le cadre de la Fête de la Nature, de Nozidéo et de la Route du Blé en Beauce a été suivie par 23 personnes. Cette sortie a bénéficié d'un article dans l'Écho républicain du 14 mai 2015 et dans la République du Centre le 25 mai.

Découverte libre :

Ce site privé étant chassé en automne-hiver, il n'est donc pas accessible au public en visite libre.

Information du public :

Un petit panneau d'information est disposé le long de la RD 132-6 au niveau du pont sur la Conie.

Les Marais, Donnemain-Saint-Mamès

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion du site a été validé par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration du Cen Centre-Val de Loire en mai et juin 2014. L'ensemble du site possède une diversité écologique remarquable. Certains habitats forestiers alluviaux sont particulièrement rares comme l'Aulnaie eutrophe à grande prêle et à Cirse maraîcher.

208 espèces de plantes ont été inventoriées dont 6 patrimoniales. La Fougère des marais est l'espèce la plus remarquable. Le site est également connu comme lieu d'hivernage du Butor étoilé, oiseaux des marais très rare en France.

Les actions de gestion consistent à entretenir la roselière par broyage hivernal.

Une résurgence de la nappe alluviale sera nettoyée pour favoriser la végétation pionnière des milieux tourbeux. Plusieurs inventaires entomologiques sont programmés pour compléter la connaissance du site (coléoptères et papillons).

L'accueil dans l'observatoire et les animations pour le public seront poursuivies. La signalétique sera améliorée.



GÉRER

Cet automne, des opérations de coupe ont été réalisées en régie pour entretenir un large couloir d'observation à l'observatoire.



VALORISER

Animation publique :

La balade nature « Les oiseaux des Marais » organisée le 7 juin en partenariat avec la mairie de Donnemain-Saint-Mamès dans le cadre de Nozidéo et de la Route du Blé en Beauce, a rassemblé 15 participants.

Découverte libre :

Le site est non accessible au public en lui-même mais il peut être découvert depuis le chemin rural qui relie Dheury à la ferme du Goulet en rive droite ou depuis la rive gauche à Beaulieu grâce à un observatoire qui offre un point de vue sur la rivière et le marais.

Information du public :

Des panneaux d'interprétation sont installés au lavoir et à l'observatoire afin d'en connaître davantage sur les richesses et l'histoire de la Conie ainsi que sur les marais, les roselières et leurs habitants.

Depuis le début de l'année, la plaquette de présentation du site naturel préservé des Marais a été diffusée en 430 exemplaires, notamment lors de la bourse touristique auprès des offices du tourisme du département qui sont régulièrement réapprovisionnés tout au long de l'année.

Estimation de la fréquentation par le public :

Afin d'évaluer la fréquentation du site, un éco-compteur est présent à l'entrée de l'observatoire. Entre avril 2013 et avril 2014, l'observatoire a été utilisé par 1300 personnes en visite libre.

L'interprétation des données 2015 aura lieu en début d'année 2016.

Visite virtuelle :

Une visite virtuelle a été mise en ligne en novembre 2015 au même titre que six autres réparties en région. Leur principe repose sur un parcours virtuel ponctué de plusieurs photos panoramiques à 360°C. Pour chacun de ces panoramas, des éléments (faune, flore, milieux...) sont mis en exergue par le biais d'une illustration légendée, afin de souligner les richesses écologiques et particularités des sites. De véritables balades virtuelles sont ainsi possibles depuis chez soi en immersion et notamment les Marais de Donnemain. Lien internet : http://www.cen-centrevalde Loire.org/images/fichiers/files/Visites_virtuelles/Visite_Donnemain/MaraisDeDonnemain.html

Moulin Rouge, Charray, La Ferté Villeneuve, Le Mée

Conservatrice : Sylvie Berthe



CONNAÎTRE

Le plan de gestion a été élaboré dans le cadre d'un plan de gestion global de l'ENS de la Vallée de l'Aigre. Ce dernier a été validé par le Conseil scientifique le 27 mai 2015 et en Conseil d'administration le 20 juin 2015. Il a été élaboré pour la période 2015-2025.



PROTÉGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

Une convention d'usage d'une durée de 10 ans a été signée le 12 novembre avec des propriétaires privés pour une surface de 1,88 ha de roselière, milieu naturel particulièrement patrimonial de la vallée.

Une parcelle a été acquise le 28 novembre 2014 par le Conservatoire pour une surface de 46 a 38 ca. Cette acquisition a bénéficié d'une subvention du Conseil départemental.

Enfin, une négociation pour l'acquisition foncière de quatre parcelles appartenant à deux propriétaires privés est en cours. L'acquisition de ces parcelles connectées au site du Moulin Rouge permettra d'apporter plus de cohérence sur la gestion de ce site remarquable.



VALORISER

Animations publiques :

Le vendredi 17 avril, la balade nature « Fréquence Grenouille émet au Moulin rouge » co-organisée avec l'Écomusée de la Vallée de l'Aigre dans le cadre de « Fréquence Grenouille », de la Route du Blé en Beauce et de Nozidéo a permis de sensibiliser 15 personnes aux zones humides et à leurs habitants. Cette animation a bénéficié d'un article dans l'Echo républicain du 24 avril 2015.

Une réunion publique a été organisée le 15 octobre à la salle des fêtes de la Ferté-Villeneuil pour la présentation du plan de gestion de l'ENS de la Vallée de l'Aigre. 41 participants étaient présents dont cinq élus communaux et un conseiller départemental.

Découverte libre :

Ce site n'est pas accessible librement, on peut le longer à pied en empruntant divers chemins communaux qui le bordent.

Réserve naturelle régionale de la Vallée des Cailles, Boncourt

Conservateur : Michel Joly



PROTÉGER

Le classement en réserve naturelle régionale est encadré par un comité consultatif de gestion. Ce comité s'est réuni le 10 mars 2015, suivi d'une visite sur site pour échanger sur les travaux réalisés et ceux à venir. Il a pour vocation de suivre la mise en œuvre du plan de gestion, de veiller au bon fonctionnement de la réserve, à sa gestion, aux mesures de protection prévues, d'examiner les rapports d'activité, les comptes financiers et le budget prévisionnel. C'est un véritable outil de relation multipartenarial au service de la gestion de la réserve et de la mise en œuvre des actions.



GÉRER

Les quatre passages d'entretien du sentier ont été réalisés par Le Foyer d'accueil chartrain.

Le nouvel agriculteur locataire des parcelles agricoles communales et des parcelles nouvellement acquises par le Conservatoire a débuté, conformément aux recommandations du Conseil scientifique, une jachère spontanée couplée à un semis très léger de fétuque. Le développement des chardons est suivi avec vigilance.



VALORISER

Animations publiques :

Une animation intitulée « Fleurs d'abeille, bourdons & cie » a été co-animée avec Michel Joly, Conservateur bénévole du site, le samedi 23 mai dans le cadre de la Fête de la Nature. Celle-ci a permis la sensibilisation de sept personnes.

Dans le cadre de l'Observatoire régional de la biodiversité, une animation à destination des botanistes a été proposée par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien en partenariat avec le Cen Centre-Val de Loire. Celle-ci a rassemblé 18 personnes.

Découverte libre :

Le site est accessible au public grâce à une boucle de 2,7 km.

Information du public :

Aux abords des pelouses, le sentier est muni d'un panneau d'information sur les richesses naturelles de la Vallée des Cailles.

La plaquette de présentation du site naturel préservé de la Vallée des Cailles est en rupture de stock.

Réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux, Manou

Conservateur : Jean-Louis Gillet



CONNAÎTRE

Plusieurs stations de Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*) ont été découvertes en 2013 dans l'enclos pâturé par les chevaux Konik Polski. Cette présence met clairement en évidence l'intérêt du pâturage dans la gestion de ce milieu tourbeux. La Grassette a été de nouveau observée cette année durant le mois de juillet.

Dans le cadre du programme « SeinO », en lien avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, des indicateurs de suivi de la qualité des zones humides sont testés cette année en Eure-et-Loir. La Tourbière des Froux a été retenue comme site d'étude et un piézomètre a été installé en mars. Le but est de le laisser plusieurs années en place et d'effectuer des relevés annuels afin d'étudier les fluctuations de niveau d'eau de la tourbière. Des inventaires ont été réalisés sur la flore, les odonates, les amphibiens et les habitats naturels. Ils seront répétés sur plusieurs années et permettront d'établir des indicateurs.



PROTÉGER

Suite à la vente des terrains situés en aval de la tourbière et dans un souhait de proposer des mesures de gestion conservatoire sur l'ensemble de l'écosystème tourbeux, une convention d'usage a été signée le 21 septembre 2015 avec le nouveau propriétaire des étangs de la Haute Brosse, situés directement en aval de la tourbière. Cette convention concerne trois parcelles pour une surface de 3 ha 84 a 85 ca.

Cette signature permet de mettre en œuvre des actions de protection et de gestion d'habitats patrimoniaux sur une surface totale de plus de 12 hectares.



GÉRER

Les travaux de débroussaillage de la tourbière avec exportation des résidus ont été réalisés au mois de mars par Dunois Perche Insertion. Cette opération a également été réalisée durant le mois d'octobre par le Foyer d'accueil Chartrain.

Trois passages ont été réalisés par Dunois Perche Insertion pour l'entretien des infrastructures et du sentier.

Le pâturage mis en œuvre par l'ESAT de La Loupe s'est déroulé durant le mois de septembre.

A l'avenir, cette prestation sera réalisée par l'IME de Manou.



VALORISER

Animations publiques :

Les balades nature sur ce site naturel sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son agenda.

La balade nature « Les mille et une vies de la Tourbière » du 20 juin a dû être annulée faute d'inscriptions suffisantes.

Projet scolaire :

Dans le cadre d'un projet pédagogique avec le Cen Centre-Val de Loire, 15 lycéens en terminale STAV du lycée de La Saussaye se sont rendus durant une journée sur le site de la Tourbière des Froux à Manou le 19 février 2015. Ils ont pu découvrir les quatre axes de travail du Conservatoire et leur mise en œuvre concrète sur le terrain. Les élèves ont été accueillis par Jean-Louis Gillet, puis par l'association Dunois Perche Insertion, qui a fait une démonstration de débroussaillage sur la tourbière. Enfin, Jean-Pierre Pauly du PNR Perche a expliqué la démarche consensuelle qu'a eue le Parc pour la mise en place des infrastructures pédagogiques de la tourbière.

COPIL Garde zones humides :

Dans le cadre de la réunion du Comité de pilotage du Garde Zones humides, 2 représentants de l'Agence de l'eau Seine Normandie se sont rendu sur le site pour découvrir les actions de gestion mises en œuvre sur la tourbière.

Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier aménagé de pontons sur pilotis d'1,5 km au départ du parking du lavoir.

Information du public :

A l'entrée du site, au niveau du parking du lavoir, un nouveau panneau informant sur ce milieu très particulier a été installé ainsi que trois panneaux pédagogiques sur le ponton balayant les aspects de connaissance, de protection et de gestion du site.

Le livret édité par le Parc naturel régional du Perche a été réédité et la plaquette éditée par le Conservatoire est actuellement en rupture de stock.

La Michellerie, Prasville

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Un passage de suivi des Œdicnèmes criards a été réalisé l'après-midi du 7 octobre : aucun individu contacté. Le passage a très probablement été réalisé trop tardivement en saison.

Un passage de suivi sera impérativement réalisé au printemps afin d'obtenir un état initial des populations qui permettra de suivre l'éventuel impact du pâturage sur celles-ci.



PROTÉGER

Un bail emphytéotique de 25 ans sur 36 ha a été signé entre le Conservatoire et le groupe Lafarge le 21 mars 2011. Ce bail est associé à une convention de partenariat entre la Société des Matériaux de Beauce et le Conservatoire pour la réalisation du plan de gestion et d'un accompagnement de l'entreprise dans la restauration du site après exploitation.

La signature officielle de ce bail et de la convention de partenariat a eu lieu sur le site le 1^{er} juin 2012 en présence de tous les partenaires. Une visite du site a été proposée aux participants.

Dans une perspective d'extension foncière du site, une attention particulière est portée sur le coteau d'Ymonville, pelouse calcaire de 80 hectares, car ce secteur d'intérêt écologique fort constitue un continuum écologique certain avec le site de la Michellerie. Des échanges sont en cours avec la commune d'Ymonville, propriétaire de parcelles sur cet espace particulièrement patrimonial, afin d'échanger sur un éventuel partenariat en vue de préserver les pelouses de ce coteau.



GÉRER

Un suivi du site a été réalisé le 13 mars suite au tournage afin de vérifier que l'état des terrains était correct. Aucune nuisance ou dégât n'a été constaté suite à ce passage.

Des sondages pédologiques ont été réalisés à la tarière pour mesurer l'épaisseur de terre avant l'installation des pieux.

Le projet de mise en œuvre d'un pâturage ovin avec M. Maucourt est maintenant lancé.

M. Maucourt s'engage à mettre en place la clôture lorsque le matériel nécessaire à sa pose sera fourni par le Conservatoire. Le matériel nécessaire à la clôture a été commandé suite aux procédures d'appels d'offres auquel le Conservatoire est soumis. Pour la fourniture du matériel, c'est l'entreprise Geneform qui a été retenue, et la SARL Bossard pour la fourniture des pieux

L'entreprise Geneform accompagnée par un représentant de la société Gallagher fera le démarrage des travaux avec le garde-animateur du Conservatoire et M. Maucourt. Les travaux devraient démarrer courant février/mars 2016.

Une visite de terrain a eu lieu le 13 novembre entre le Conservatoire et M. Maucourt afin d'établir les secteurs à broyer préalablement à l'installation de la clôture, ainsi que définir l'emplacement des futurs portillons d'accès et du poste d'électrification. La clôture sera déportée d'une dizaine de mètres par rapport à la limite Ouest de la parcelle afin de favoriser le développement d'une haie spontanée permettant de dissimuler la vue de la parcelle depuis la route nationale. Elle sera également déportée d'une dizaine de mètres en limite nord derrière l'alignement d'arbres, pour laisser une zone carrossable à l'éleveur lors de ses passages de surveillance du troupeau. Il a également été décidé de broyer les secteurs à rhumex sans ramassage avant la mise en place du troupeau. Cette opération sera effectuée par l'éleveur.

Pour aplanir et dégager certains secteurs où la mise en place des pieux seraient compliqués en l'état, un passage de bulldozer a été réalisé par M. Talbot de la SMB en concertation avec le Conservatoire à la fin du mois de novembre.

Une réunion a été organisée le vendredi 11 décembre afin de discuter des termes de la future convention de chasse sur les parcelles dont le Conservatoire est gestionnaire. Il a été convenu d'établir une convention de chasse tripartite entre la Société de chasse de Prasville, Franck Talbot (qui chassera à titre personnel uniquement avec son rapace) et le Conservatoire Centre-Val de Loire.

Cette convention sera signée avant le démarrage de la saison de chasse en 2016.



VALORISER

Animation publique :

La balade nature « Carrière : comment concilier exploitation et biodiversité ? » organisée gratuitement en partenariat avec la Société des Matériaux de Beauce et Eure-et-Loir Nature dans le cadre de la Route du Blé en Beauce et de Nozidéo prévue le 6 mai 2015, a été suivie par 9 personnes. Elle a bénéficié d'un article dans l'Echo Républicain le 11 mai 2015.

Découverte libre :

Les 2 parties du site ne sont pas aménagées pour accueillir des visiteurs en visite libre mais elles peuvent être longées par des chemins communaux.

Un projet de sentier longeant le site de la Michellerie est en réflexion à la mairie de Prasville. Ce sentier traiterait également du volet exploitation de calcaire.

Autre :

Une séquence du film « Les premiers, les derniers » produit par ADCB Films et Versus productions a été réalisée sur les parcelles du Bas de Monaille.

Le tournage a eu lieu du 11 au 13 mars.

Élément Air Rattaché 279 (ex-Base aérienne de Châteaudun), Châteaudun, Jallans et Lutz-en-Dunois



GÉRER

Une réunion du comité de suivi a eu lieu le 18 juin pour établir le bilan des actions de gestion mises en œuvre en 2014 et pour établir un calendrier prévisionnel pour l'année 2015.

Un secteur situé au Mess officiers restauré en 2014 a repris vigoureusement. Il a nécessité une intervention avec un matériel plus spécifique pour un broyage ras par l'entreprise Cirade Environnement sur une superficie de 7800 m².

Compte tenu de la période d'intervention relativement tardive (début mars 2015) et de la reprise de la flore, le broyage d'entretien des pelouses effectué en régie par l'équipe technique n'a pas pu être effectué sur l'intégralité des secteurs prévus.

Un broyage des rejets ligneux sera réalisé en régie par l'équipe technique début septembre sur les secteurs restaurés en 2014.

L'intervention a donc été réalisée en priorité sur les secteurs les plus fermés.

Un semis d'espèce messicoles aura lieu sur une superficie maximale de 0,7 ha en partenariat avec l'association de chasse. Les graines, d'origine locale et dont une partie a été confiée gracieusement par le Cen Loir-et-Cher, seront semées cet automne au mois d'octobre-novembre.



VALORISER

Animation publique :

Le 23 mai, la balade nature « Le printemps de la nature » organisée gratuitement en partenariat avec l'Élément Air Rattaché 279 et la Ville de Châteaudun dans le cadre de la Fête de la Nature, de la Route du Blé en Beauce et de Nozidéo a réuni 14 personnes. Elle a bénéficié d'un article dans l'Echo Républicain du 30 mai 2015 et d'un reportage sur France 3 Centre-Val de Loire.

Découverte libre :

Le site est strictement interdit au public en visite libre.

La Pelouse de Bonville, Bleury-Saint-Symphorien *Conservateur : poste à pourvoir*



CONNAÎTRE

Cette petite pelouse calcaire assez embroussaillée située sur un coteau ensoleillé a fait l'objet d'inventaires faunistiques et floristiques en 2012. Au printemps 2014 une floraison importante d'Orchis pyramidal, protégée en région Centre-Val de Loire, a été observée alors que l'entretien de la pelouse n'a pas débuté. Cette observation laisse entrevoir des potentialités de retour d'un certain nombre d'espèces de plantes, typiques des coteaux calcaires et rares en Eure-et-Loir, dès que les milieux herbacés seront entretenus.



GÉRER

Les travaux de restauration de la pelouse par coupe des ligneux débutés durant le chantier de bénévoles du 22 novembre 2014 ont été poursuivis par le Foyer d'accueil Chartrain. Un débroussaillage de toute la végétation herbacée a également été réalisé. Certains secteurs où le Brachypode est très dense ont bénéficié d'un débroussaillage très ras. L'intégralité des résidus a été exportée hors du site. Les travaux se sont achevés le 6 janvier 2015.



VALORISER

Animations publiques :

Samedi 16 mai, la balade nature « Les orchidées de la Pelouse de Bonville » organisée en partenariat avec l'Association du Patrimoine des Vallées et la mairie de Bleury-Saint-Symphorien dans le cadre de Nozidéo a intéressé 34 personnes et a bénéficié d'un article dans l'Echo Républicain du 24 mai 2015.

Installation d'un panneau d'accueil et de panneaux SNP :

La commune a financé et installé un panneau d'accueil et quatre panneaux « Site naturel protégé » durant le mois de mars 2015.

Découverte libre :

Ce site n'est pas aménagé pour des visites libres. On peut le longer en empruntant la rue du Four à Chaux.

Il bénéficie désormais d'un panneau d'accueil situé au bord de la route.

Les Côtes de Boncourt, Oulins

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le 30 octobre 2015, un bail emphytéotique de 40 ans a été signé avec la commune d'Oulins pour la préservation de plus de six hectares de pelouses sèches sur le site des Côtes de Boncourt. Avec la Vallée des Cailles et la Côte de Montreuil, il s'agit du troisième site préservé dans le secteur du Drouais, particulièrement riche en termes de coteaux calcaires, notamment le long de la vallée de l'Eure. C'est aussi le plus long bail signé pour un site d'Eure-et-Loir, concrétisant l'engagement de la commune d'Oulins pour la préservation de la biodiversité. Des moutons devraient prochainement assurer (au moins en partie) la bonne gestion du site.

Actions transversales ou hors site



Partenariat avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Introduction générale

En juin 1999, le Conseil général d'Eure-et-Loir et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre signaient une convention de partenariat prévoyant la rédaction du Schéma de Gestion du Patrimoine Naturel d'Eure-et-Loir. L'objectif de cette étude était de disposer d'un état des lieux du patrimoine naturel du département et de sa gestion, de sensibiliser sur ces enjeux et de faire des propositions pour une gestion rationnelle de ce patrimoine.

En 2014, les deux structures ont signé leur 16^e convention annuelle de partenariat qui complète une convention cadre pluriannuelle pour les années 2014 à 2017. Cette dernière a pour objet de définir le partenariat entre le Département et le Conservatoire pour les actions et projets présentant un intérêt environnemental départemental.

En 2011, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre a changé de nom pour devenir le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre.

Depuis le 6 mai 2013, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre est officiellement agréé « Conservatoire d'espaces naturels », par l'Etat et la Région, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Il s'est doté d'un Plan d'actions quinquennal 2013 – 2017 commun avec le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher.

Le Conservatoire réalisera le programme d'actions qu'il aura défini conformément à ses objectifs statutaires. Pour sa part, le Département, sous réserve de l'inscription annuelle des crédits au budget de la collectivité, soutiendra financièrement la réalisation de ces actions.

La convention cadre pluriannuelle se décline selon trois axes cohérents avec les axes structurants du Plan d'actions quinquennal du Cen Centre.

Axe 1 : Renforcer et consolider le réseau d'espaces naturels sous maîtrise d'ouvrage des Conservatoires d'espaces naturels

Cet axe détermine le soutien du Département aux objectifs de constitution et de renforcement du réseau de sites préservés dans le département d'Eure-et-Loir par le Conservatoire. Les actions éligibles répondent aux objectifs suivants:

a) Connaître le patrimoine naturel

Expertises, Plans de gestion des sites, Suivis écologiques, Inventaires, Etat des lieux et autres actions concourant à une amélioration des connaissances.

b) Protéger durablement les espaces naturels

Animation territoriales pour la maîtrise foncière et/ou d'usage (existante et à venir), Mise en place de protection réglementaire, animation des espaces préservés pour la mise en œuvre des actions inscrites aux documents de gestion et autres actions concourant à la protection durable des espaces.

c) Gérer les milieux et les habitats d'espèces

Ingénierie de projet pour la réalisation de travaux de restauration et d'entretien, Gestion technique par génie écologique, Gestion agricole, Chantiers de bénévoles et autres actions permettant la restauration et l'entretien des milieux.

d) Valoriser les sites

Animations Grand Public, Animations scolaires, Communication générale ou ciblée, Supports pédagogiques in-situ et autres actions concourant à la sensibilisation et éducation à l'environnement.

Axe 2 : Animer les territoires et accompagner les politiques publiques

Contributions à l'observation et à la connaissance de la biodiversité

Dans le cadre de l'objectif 2.1.8 de son PAQ, le Cen Centre entend contribuer en termes d'actions et de décisions à l'observation régionale de la biodiversité et notamment, par son expertise, constituer l'un des opérateurs susceptible de collecter et fournir des données.

Cette action comprend donc les conditions dans lesquelles le Cen Centre est susceptible de proposer des actions d'inventaires sur le territoire départemental. Il privilégiera la méthodologie « Carnets B » utilisée en 2013 afin de préserver une cohérence méthodologique.

Actions transversales d'accompagnement du Département

Dans ce cadre, le Cen Centre utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département avec, par exemple, des actions d'animations territoriales auprès des acteurs sur des sites pilotes au titre des Espaces naturels sensibles ou autres actions concourant à la valorisation du patrimoine naturel eurélien.

Dans une logique de complémentarité et de mise en cohérence des politiques publiques et des actions du Conservatoire, cet axe détermine comment les principes d'intervention du Conservatoire s'intègrent dans la mise en œuvre des politiques environnementales des collectivités et des acteurs du territoire, conformément au « Plan d'actions quinquennal (2013 – 2017) » élaboré par le Conservatoire dans le cadre de la demande d'agrément.

Par décision du Conseil d'administration, le Conservatoire souhaite fortement privilégier la mixité des interventions en vue de la préservation des sites et s'appuyer sur l'ensemble des politiques publiques existantes. A ce titre, le Conservatoire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département.

Axe 3 : Réseau de sites, réseau d'acteurs : initier et contribuer à des actions de mise en réseau des acteurs et de partage d'expériences.

Cet axe intègre d'éventuels soutiens aux actions de mise en réseau d'acteurs susceptibles d'être menées par le Conservatoire dans le département d'Eure-et-Loir en vue de créer une synergie et une complémentarité d'actions à l'instar du Groupe Mares mis en place par le Cen Centre dans le cadres des Plans d'actions Mares I et II et regroupant l'ensemble des acteurs impliqués par la préservation des mares en Eure-et-Loir.

Pour l'année 2014, la convention entre le Conseil général et le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre prévoit la réalisation des actions suivantes :

- 1 - Mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir
- 2 - Valorisation du patrimoine naturel eurélien par l'organisation d'animations gratuites pour le grand public et d'une visite de site à l'attention des élus locaux
- 3 - Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites pilotes Espaces Naturels Sensibles
- 4 - Accompagnement du Conseil général pour la définition de sa politique "Espaces Naturels Sensibles"
- 5 - Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir

Mise en œuvre du plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir

En juin 1999, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre signaient une convention de partenariat prévoyant la rédaction du Schéma de Gestion du Patrimoine Naturel d'Eure-et-Loir. L'objectif de cette étude était de disposer d'un état des lieux du patrimoine naturel du département et de sa gestion, de sensibiliser sur ces enjeux et de faire des propositions pour une gestion rationnelle de ce patrimoine.

En 2015, dans la perspective de signer une 17^e convention annuelle de partenariat, le Conservatoire a poursuivi ses actions en faveur du patrimoine naturel eurélien. Cette convention complète une convention cadre pluriannuelle pour les années 2014 à 2017. Cette dernière a pour objet de définir le partenariat entre le Département et le Conservatoire pour les actions et projets présentant un intérêt environnemental départemental.

En 2015, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre a changé de nom pour devenir le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

Depuis le 6 mai 2013, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre est officiellement agréé « Conservatoire d'espaces naturels », par l'Etat et la Région, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Il s'est doté d'un Plan d'actions quinquennal 2013 – 2017 commun avec le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher.

Le Conservatoire réalisera le programme d'actions qu'il aura défini conformément à ses objectifs statutaires. Pour sa part, le Département, sous réserve de l'inscription annuelle des crédits au budget de la collectivité, soutiendra financièrement la réalisation de ces actions.

La convention cadre pluriannuelle se décline selon trois axes cohérents avec les axes structurants du Plan d'actions quinquennal du Cen Centre.

Axe 1 : Renforcer et consolider le réseau d'espaces naturels sous maîtrise d'ouvrage des Conservatoires d'espaces naturels

Cet axe détermine le soutien du Département aux objectifs de constitution et de renforcement du réseau de sites préservés dans le département d'Eure-et-Loir par le Conservatoire. Les actions éligibles répondent aux objectifs suivants:

a) Connaître le patrimoine naturel

Expertises, Plans de gestion des sites, Suivis écologiques, Inventaires, Etat des lieux et autres actions concourant à une amélioration des connaissances.

b) Protéger durablement les espaces naturels

Animation territoriales pour la maîtrise foncière et/ou d'usage (existante et à venir), Mise en place de protection réglementaire, animation des espaces préservés pour la mise en œuvre des actions inscrites aux documents de gestion et autres actions concourant à la protection durable des espaces.

c) Gérer les milieux et les habitats d'espèces

Ingénierie de projet pour la réalisation de travaux de restauration et d'entretien, Gestion technique par génie écologique, Gestion agricole, Chantiers de bénévoles et autres actions permettant la restauration et l'entretien des milieux.

d) Valoriser les sites

Animations Grand Public, Animations scolaires, Communication générale ou ciblée, Supports pédagogiques in-situ et autres actions concourant à la sensibilisation et éducation à l'environnement.

Axe 2 : Animer les territoires et accompagner les politiques publiques

Contributions à l'observation et à la connaissance de la biodiversité

Dans le cadre de l'objectif 2.1.8 de son PAQ, le Cen Centre – Val de Loire entend contribuer en termes d'actions et de décisions à l'observation régionale de la biodiversité et notamment, par son expertise, constituer l'un des opérateurs susceptible de collecter et fournir des données.

Cette action comprend donc les conditions dans lesquelles le Cen Centre – Val de Loire est susceptible de proposer des actions d'inventaires sur le territoire départemental. Il privilégiera la méthodologie « Carnets B » utilisée en 2013 afin de préserver une cohérence méthodologique.

Actions transversales d'accompagnement du Département

Dans ce cadre, le Cen Centre – Val de Loire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département avec, par exemple, des actions d'animations territoriales auprès des acteurs sur des sites pilotes au titre des Espaces naturels sensibles ou autres actions concourant à la valorisation du patrimoine naturel eurélien.

Dans une logique de complémentarité et de mise en cohérence des politiques publiques et des actions du Conservatoire, cet axe détermine comment les principes d'intervention du Conservatoire s'intègrent dans la mise en œuvre des politiques environnementales des collectivités et des acteurs du territoire, conformément au « **Plan d'actions quinquennal (2013 – 2017) » élaboré par le Conservatoire dans le cadre de la demande d'agrément.**

Par décision du Conseil d'administration, le Conservatoire souhaite fortement privilégier la mixité des interventions en vue de la préservation des sites et s'appuyer sur l'ensemble des politiques publiques existantes. A ce titre, le Conservatoire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département.

Axe 3 : Réseau de sites, réseau d'acteurs : initier et contribuer à des actions de mise en réseau des acteurs et de partage d'expériences.

Cet axe intègre d'éventuels soutiens aux actions de mise en réseau d'acteurs susceptibles d'être menées par le Conservatoire dans le département d'Eure-et-Loir en vue de créer une synergie et une complémentarité d'actions à l'instar du Groupe Mares mis en place par le Cen Centre – Val de Loire dans le cadres des Plans d'actions Mares I et II et regroupant l'ensemble des acteurs impliqués par la préservation des mares en Eure-et-Loir.

Mise en œuvre du plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir

Objectif : Depuis 2008, un plan d'actions en faveur des mares est mis en œuvre en Eure-et-Loir (premier plan 2008 – 2012 et deuxième plan 2013 – 2017). Il prévoit des actions de connaissance, protection, gestion et valorisation de ces petites zones humides présentant souvent des enjeux forts en termes de biodiversité. L'ensemble des acteurs euréliens

Pour l'année 2015, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a poursuivi la réalisation des actions suivantes :

- 1 - Mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir
- 2 - Valorisation du patrimoine naturel eurélien par l'organisation d'animations gratuites pour le grand public et d'une visite de site à l'attention des élus locaux
- 3 - Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites pilotes Espaces Naturels Sensibles
- 4 - Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir

concernés contribuent à la mise en œuvre des actions prévues. Il s'agit du premier plan d'actions d'envergure mené en Eure-et-Loir en faveur des mares. Il bénéficie de financements croisés du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Centre – Val de Loire à travers les contrats de solidarité territoriale. Ce plan multi partenariale regroupe plus de 20 structures œuvrant ensemble en faveur d'un milieu naturel.

En 2015, les opérations menées sont :

- **Action A-1 : Animation du comité technique « Mares d'Eure-et-Loir »** composé de 20 structures : Conseil départemental, Association des Maires, Muséum des Sciences Naturelles et de Préhistoire de Chartres, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Parc naturel régional du Perche, les 4 Pays, les agglomérations de Chartres et de Dreux, associations Eure-et-Loir Nature et Hommes et Territoires, service départemental d'incendie et de secours (SDIS), Office national des forêts (ONF), Direction départementale des territoires 28 (DDT), Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et de tout organisme concerné par cette thématique.

- ▶ De nombreux échanges, réunions ou participation à des actions communes ont eu lieu entre différents structures du comité technique.
- ▶ La réunion de bilan prévue en fin d'année n'a pas encore été organisée à la date du présent rapport.

- **Action C-1 : Inventaire des mares communales d'Eure-et-Loir**

- ▶ La couche géographique des mares communales est exhaustive. Le nombre de mares communales référencées est de 784 en Eure-et-Loir. 48 mares sont en indivision au sein de hameau mais sont intégrées aux propriétés privées des communes. Ces chiffres sont en constante évolution suite aux différentes rencontres de commune qui permettent une mise à jour.

- **Action C-2 : Inventaire des mares privées d'Eure-et-Loir**

- ▶ En 2013, suite au stage d'une étudiante en géographie, 3839 mares privées ont ainsi été identifiées en Eure-et-Loir. Cet inventaire est en constante évolution avec des validations ou invalidations de certaines mares initialement potentielles. Cette couche regroupe actuellement 4 026 mares (3 882 mares étaient dénombrées en 2014).

- **Action C-3 : Inventaire des mares forestières des forêts domaniales d'Eure-et-Loir**



► Un état des lieux a débuté en 2015 par le Parc naturel régional du Perche sur la forêt domaniale de Senonches. Il se poursuivra en 2016.

- Action C-4 : Inventaire des mouillères et mares permanentes de plains champs

► A partir de la base de données floristique du Conservatoire botanique national du Bassin parisien, une recherche a été effectuée sur la liste des espèces typique des mouillères. 7 mouillères ont ainsi été identifiées sur le territoire eurélien. L'inventaire n'est pas exhaustif et doit être poursuivi.

- Action C-5 : Inventaire des mares forestières des forêts privées d'Eure-et-Loir

► Un article présentant le plan d'actions mares a été fourni au Syndicat des propriétaires forestiers. Il devrait paraître dans la lettre d'information du syndicat pour informer les propriétaires de la démarche menée dans le cadre du plan mares.

- Action C-8 : Inventaires naturalistes

En lien avec les actions précédentes, ces inventaires naturalistes permettent de mieux appréhender les enjeux en termes de biodiversité et ainsi de mieux orienter les actions de réhabilitation ou gestion et de financement en faveur de ces zones humides. Plusieurs structures du comité technique participent à ces inventaires.

► Des inventaires ont été menés dans le cadre de la mise en œuvre du programme Seino qui vise à réaliser un suivi de la qualité des milieux aquatiques sur le bassin de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

► D'autres inventaires sont menés sur les mares pour lesquelles un état des lieux a été demandé en 2015. Ils concernent principalement trois groupes d'espèces : les amphibiens (mars à juillet), les odonates (mai à juillet) et les espèces végétales patrimoniales ou invasives (toute l'année). De nouvelles prospections auront peut-être lieu en septembre pour les odonates.

Depuis 2009, 2 248 données font l'objet d'une fiche de renseignement dans la base de données Serena utilisée par le Conservatoire. 370 données ont été ajoutées suite aux inventaires menés par le Conservatoire en 2015. Les observations des autres structures viendront s'ajouter à celles-ci. Elles seront intégrées en début d'année prochaine. Les éléments ci-dessous ne concerne donc que les données issues des inventaires menés par le Conservatoire

Ces inventaires ont, entre autres, permis de mettre en évidence la présence d'espèces floristiques patrimoniales. L'année 2015 a été particulièrement riche en découvertes. L'Utriculaire citrine, espèce considérée comme rare en Eure-et-Loir, a été pour la première fois recensée dans deux mares communales de Bouglainval. Le Faux Nénuphar, protégé au niveau régional et considéré comme très rare en Eure-et-Loir, a été découvert sur une mare communale de Bailleau-le-Pin. Cette troisième station départementale est probablement une introduction volontaire. Le Scirpe maritime, déterminant ZNIEFF et considéré comme très rare en Eure-et-Loir, a été inventorié sur la mare communale de Béville-le-Comte.



De nombreux inventaires amphibiens et notamment de tritons, espèces particulièrement difficiles à observer, ont été menés en 2015, principalement sur les mares des communes accompagnées. 46 données amphibiens ont été ajoutées en 2015.

Concernant les odonates, 31 espèces sur les 46 référencées en Eure-et-Loir fréquentent les mares. Cela représente pour l'instant 921 données dont certaines sur des espèces patrimoniales. 238 données ont été ajoutées en 2015.

- Action G-3 : Accompagnement des communes dans l'organisation, le suivi et le contrôle des travaux sur les mares

► Depuis 2009, 86 communes ont été accompagnées dans leur réflexion d'aménagement ou de réhabilitation d'une ou plusieurs mares communales. Ces visites ont fait l'objet de comptes rendus dans lesquels sont indiquées les préconisations de travaux à réaliser. En six ans, une commune d'Eure-et-Loir sur cinq a donc déjà bénéficié d'au moins un conseil dans le cadre du plan d'action en faveur des mares ! **Cela représente des conseils proposés pour environ 215 mares (27 % des mares communales).**

► Les préconisations étant très hétérogènes, le bilan de la mise en œuvre des préconisations n'est pas aisé. Un tableau de bord mis à jour annuellement permet un bilan. Ce document de suivi est envoyé en fin d'année au comité technique. Le retour d'information des communes n'étant pas automatique, il est difficile de pouvoir suivre avec précision les mises en œuvre effectives. Globalement, les communes se répartissent ainsi :

- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et de subventions financières pour des travaux lourds (reprofilage, étanchéisation...). Elles ont réalisé les travaux. Un suivi de l'évolution de la mare est réalisé afin de s'assurer de la réussite des aménagements. **Cela concerne 31 mares.**
- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et ayant mis en œuvre les préconisations. Il peut s'agir de travaux réalisés en régie ou de modifications de pratiques de gestion permettant d'aboutir à une amélioration de la biodiversité de la mare. Dans les deux cas, la commune n'a pas fait de demande de subvention mais les aménagements ont été réalisés. Cela concerne 24 mares.
- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique mais n'ayant pas encore réalisé les travaux sur la ou les mares communales concernées. Il s'agit souvent de communes qui n'avaient pas voté de budget spécifique pour les travaux de la mare. Les travaux sont donc reportés à l'année suivante en fonction du vote du budget,
- Il peut également s'agir de projets complexes qui demandent des réflexions accrues en terme de réponse technique et/ou un suivi par un architecte paysagiste, un architecte ou un urbaniste ayant des compétences et des références dans l'aménagement d'espaces de nature. Ce concepteur peut, en concertation permanente avec la commune maître d'ouvrage, dessiner un projet d'ensemble, étudier les différentes possibilités techniques pour assurer les aménagements, envisager un phasage des travaux, estimatifs sommaires à l'appui. Il pourra assurer la consultation des entreprises ainsi que le suivi des travaux jusqu'à leur réception,

- **Participer aux actions de communication sur le thème des mares**, organisées au niveau départemental (réunions d'information, visites...).

- Action V-1 : Animations et sensibilisation à destination du grand public

► Le 9 avril 2015, l'association Eure-et-Loir Nature proposait une animation sur le thème des amphibiens sur la commune d'Orrouer au pôle de jour pour adolescents de Lèves. 2 adultes et 6 adolescents ont assisté à cette sortie.

- **Poursuivre le conseil aux collectivités ayant des projets d'aménagement, sur la démarche à suivre, répondre aux besoins d'information sur la gestion de leurs mares.**

► **Action V-2 : Animations et sensibilisation à destination des élus**

- Chaque rencontre d'élus autour d'un projet communal sur une ou plusieurs mares est une action de communication et de sensibilisation sur la préservation des mares. Entre le 1^{er} janvier et le 6 octobre 2015, 15 réunions ont été organisées pour autant de communes. Parmi celles-ci, 10 ont été rencontrées pour la première fois et cinq ont été rencontrées dans le cadre du suivi de projets ou la mise à jour de l'état des lieux initial. Ces réunions regroupent toujours un ou plusieurs élus ainsi que des représentants des structures du comité technique : le Conservatoire, le Conseil départemental et/ou le Pays ou l'Agglomération concerné.

- Les communes faisant part de leur projet à une ou plusieurs structures du comité technique sont informées de l'existence du plan d'action mares et de sa mise en œuvre. Une rencontre est automatiquement

organisée avec les élus par le Conservatoire, structure animatrice du plan d'actions mares. Cette visite de terrain fait l'objet d'un compte rendu envoyé à la commune, au Conseil départemental et au Pays ou agglomération concerné.

- Valoriser le réseau des mares avec la définition d'une charte graphique spécifique et de supports de communication.

► **Action V-10 : Développement de la rubrique dans le site Internet du Cen Centre et Action V-11 : Mise en ligne de supports pédagogiques**

Des pages illustrées spécifiquement consacrées au plan mares ont été mises en ligne sur le site internet du Conservatoire : <http://www.cen-centre.org/plan-mares-eure-et-loir/>

Ces pages ont été complétées début 2014, notamment sur le volet présentant les exemples de restaurations de mares.



Les outils de communication du plan mares sont téléchargeables

► **Action V-13 : rédaction d'une lettre électronique d'information sur le plan d'actions mares**

Le troisième numéro de la lettre électronique « L'écho des alytes » est en cours de rédaction. Il fera l'objet d'un envoi sous format pdf en octobre ou novembre. Cette lettre est envoyée à environ 700 collectivités, structures ou personnes.

- Coordonner la conception du panneau pédagogique prévu pour les mares après travaux.

► **Action V-6 : Réalisation de supports pédagogiques (panneaux)**

La pose de panneaux à proximité des mares ayant bénéficié de travaux est proposée aux communes concernées. Ces panneaux suivent une même charte graphique à l'échelle du département afin de promouvoir le plan d'actions en faveur des mares. Cette charte graphique reprend des éléments de la charte graphique des ENS. Leur financement peut être intégré dans le financement global des aménagements prévus sur la mare.

Le panneau type (ci-dessous) a été envoyé aux communes de Fontaine-la-Guyon, Moutiers-en-Beauce et Beauvilliers. Cette dernière a déjà installé un panneau. Trois autres visuels ont été proposés à la commune pour les trois autres mares communales restaurées.



BILAN GENERAL

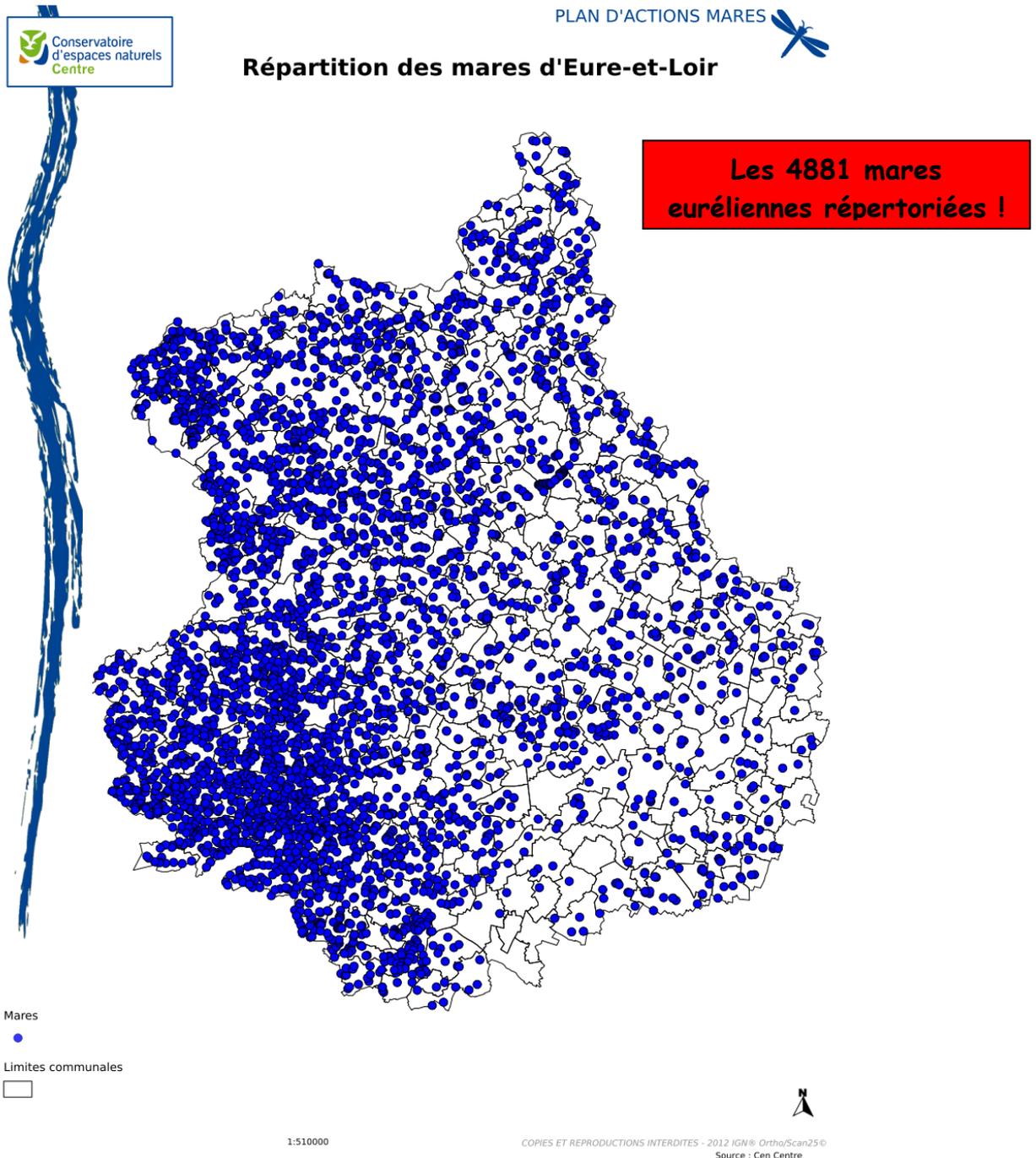
Pour sa troisième année de mise en œuvre, le deuxième plan d'action mares d'Eure-et-Loir continue sa montée en puissance. Le nombre de communes souhaitant être conseillées est en constante progression avec un total de 86

communes rencontrées depuis mars 2009. Avec 10 nouvelles communes rencontrées au 6 octobre, l'année 2015 est la plus prolifique depuis le début du plan mares. Cette action répond à une réelle attente des élus dans un souci de préservation de ces zones humides.

Les opérations de sensibilisation des élus ont été importantes : 26 élus ont participé aux rencontres organisées dans le cadre de la rédaction des états des lieux des mares communales.

4881 mares sont répertoriées sur le territoire départemental. La couche géographique des mares communales est exhaustive !

Il est à noter qu'un nombre important d'actions ont été réalisées, poursuivies ou en développement et qu'un nombre croissant de structures partenaires, membres du comité technique mettent en œuvre des actions prévues dans le plan d'actions, notamment des actions de connaissance et de valorisation.



Valorisation du patrimoine naturel eurélien

► ANIMATIONS SUR SITES NATURELS



Le Conservatoire organise chaque année des animations à destination du grand public (1 à 2 selon les sites) et des projets pédagogiques à destination des scolaires. Ces actions d'éducation à l'environnement s'inscrivent dans des programmes de manifestations publiques mondiaux comme la Journée Mondiale de l'Environnement et nationaux comme les Journées Européennes du Patrimoine ou la Fête de la Nature. Au niveau régional, ces animations peuvent s'inscrire dans le cadre de la Route du Blé en Beauce et au niveau départemental dans le cadre de l'opération du Conseil départemental d'Eure-et-Loir « Nozidéo » qui est une opération regroupant toutes les actions liées au développement durable dans le département.

Chacune fait l'objet d'une annonce par affichage et par voie de presse et donne lieu à des parutions d'articles d'annonce et de couverture de sortie. Les actions partenariales avec d'autres associations locales (Ecomusée de la Vallée de l'Aigre, Eure et Loir Nature...) sont privilégiées.

La majorité des sites préservés par le Conservatoire sont présents dans la publication du Conseil départemental intitulée « l'Eure-et-Loir côté nature » et les balades nature sont relayées dans le programme d'animation « Nozidéo ».

► Le Conservatoire a organisé, pendant l'année 2015, 23 animations à destination du grand public dont 4 gratuites dans le cadre du partenariat avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et 1 projet scolaire. Ces animations ont à ce jour réuni 302 participants (voir tableau pages suivantes).

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ANIMATIONS 2015 PROPOSÉES PAR LE CONSERVATOIRE

Les animations figurant en vert sont proposées gratuitement dans le cadre du partenariat avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir
 Les animations figurant en bleu sont proposées gratuitement dans le cadre d'opérations nationales, de partenariats ou animées par un Conservateur bénévole
 Les projets scolaires figurant en rose sont proposés gratuitement car financés intégralement

<i>Date</i>	<i>Type</i>	<i>Site</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Cadre</i>	<i>Nbr. participants</i>
Janvier-Février 2015	Projet scolaire	La Tourbière des Froux (Manou)	Gestion Conservatoire et Valorisation d'un site naturel – Lycée agricole de la Saussaye		16
21 mars 2015	Grand public	L'Étang de la Benette (Senonches)	Les princes de la Benette	Fréquence grenouille Nozidéo	14
21 mars 2015	Grand public	Les Grands Marais (Auneau)	« La danse des tritons aux Grands Marais » En partenariat avec la Ville d'Auneau	Fréquence grenouille Route du Blé en Beauce Nozidéo	6
17 avril 2015	Grand public	Le Moulin rouge (La Ferté-Villeneuil)	« Fréquence grenouille émet au Moulin Rouge » En partenariat avec l'Écomusée de la Vallée de l'Aigre	Fréquence grenouille La Route du blé en Beauce Nozidéo	15
6 mai 2015	Grand public	La Michellerie (Prasville)	« Carrière : comment concilier exploitation et biodiversité ? » En partenariat avec Eure-et-Loir Nature et la Société des Matériaux de Beauce	Fête de la Nature Route du Blé en Beauce	9
16 mai 2015	Grand public	La Pelouse de Bonville (Bleury-Saint-Symphorien)	« Les orchidées de la Pelouse de Bonville » En partenariat avec la mairie de Bleury-Saint-Symphorien et l'Association du Patrimoine des Vallées	Nozidéo	34
22 mai 2015	Grand public	Moronville (Courbehaye)	Les orchidées de Moronville	Fête de la Nature Route du blé en Beauce Nozidéo	23
23 mai 2015	Grand public	Elément air rattaché 279 (Châteaudun)	« Le printemps de la nature » En partenariat avec l'Elément air rattaché 279 et la ville de Châteaudun	Fête de la Nature Route du Blé en Beauce Nozidéo	14
23 mai 2015	Grand public	La Vallée des Cailles (Boncourt)	Fleurs d'abeilles, bourdons & cie	Fête de la Nature Nozidéo	7
30 mai 2015	Grand public	La Vallée des Cailles (Boncourt)	A la (re)découverte de la Vallée des Cailles	Observatoire régional de la biodiversité Nozidéo	18
31 mai 2015	Grand public	L'Étang de la Benette	« Découverte botanique » Proposée par Eure-et-Loir Nature en partenariat avec le Cen Centre-Val de Loire et Les Amis de la forêt de Senonches	Nozidéo	6
1 ^{er} juin 2015	Grand public	ENS de la Vallée de l'Eure (Luisant)	Rando-conférence de Chartres métropole	Semaine du développement durable	20
5 juin 2015	Grand public	Fontenay-sur-Eure	Conférence sur les plantes invasives	Groupe de travail plantes invasives	15

6 juin 2015	Grand public	La Côte de Montreuil (Montreuil)	« Montreuil a la côte ! » En partenariat avec Eure-et-Loir Nature et Bon'Eure de vivre	Nozidéo	18
7 juin 2015	Grand public	Les Marais (Donnemain-Saint-Mamès)	« Les oiseaux des Marais » En partenariat avec la Maison de la Beauce et la mairie de Donnemain-Saint-Mamès	Nozidéo Route du Blé en Beauce	15
20 juin 2015	Grand public	La Tourbière des Froux	Les mille et une vies de la tourbière	Nozidéo	Annulée faute d'inscription suffisantes
9 août 2015	Grand public	L'Étang de la Benette (Senonches)	Les belles et la Benette	Nozidéo	Annulée faute d'inscription suffisantes
19 août 2015	Grand public	ENS de la Vallée de l'Eure (Luisant)	Les chauves-souris vous sourient	Nuit internationale de la chauve-souris Nozidéo	23
29 août 2015	Grand public	ENS de la Ferté-Vidame/Senonches (La Ferté-Vidame)	Une nuit avec les chauves-souris	Nuit internationale de la chauve-souris Nozidéo	11
20 septembre 2015	Grand public	Les Grands Marais (Auneau)	« A la rencontre... des araignées ! » En partenariat avec l'OPIE	Nozidéo Route du Blé en Beauce Journées européennes du patrimoine	21
15 octobre 2015	Grand public	ENS de la Vallée de l'Aigre (La- Ferté-Villeneuve)	« La Vallée de l'Aigre : un Espace naturels sensible à découvrir ! » Réunion publique de présentation du plan de gestion	Route du Blé en Beauce Nozidéo	41
17 octobre 2015	Grand public	Gas de Pendloup (Cormainville)	Mission sécateur	Chantiers d'automne Route du Blé en Beauce Nozidéo	Annulé faute de participants
7 novembre 2015	Grand public	L'Étang de l'Isle (Senonches)	Un nouveau profil pour l'Étang de l'Isle	Chantiers d'automne Route du Blé en Beauce Nozidéo	5
TOTAL					369

Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites Espaces Naturels Sensibles

Suite aux études menées en 2008 sur les sites ENS de la Vallée de l'Eure (entre Saint-Georges-sur-Eure et Chartres) et la Ferté-Vidame, le Conservatoire poursuit l'élaboration des projets et propositions concernant ces ENS ainsi que leur mise en œuvre, en accord avec les services du Conseil départemental, en concertation avec les différents partenaires concernés et en coordination avec les autres réflexions et projets menés sur les secteurs.

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLÉE DE L'EURE

Occupant 1 180 hectares, le site d'étude de la Vallée de l'Eure accueille des milieux naturels diversifiés. Il compose un poumon vert à proximité de l'agglomération chartraine et en territoire de plaine. La qualité écologique de cet espace naturel s'appuie sur la présence de prairies pâturées, fauchées ou en développement naturel, d'anciennes ballastières et de boisements. Ces habitats biologiques sont de véritables vecteurs de biodiversité.



a : Mise en œuvre et suivi des documents de gestion réalisés entre 2009 et 2012 à destination des collectivités

Au vu des enjeux définis dans l'étude 2008, une proposition était de réaliser des documents de gestion à destination des collectivités et structures propriétaires qui le souhaitent :

- en 2009, trois documents de gestion pluriannuels ont été élaborés sur les propriétés des collectivités de Chartres, Chartres Métropole et Morancez,
- en 2010, trois autres documents ont été élaborés sur les communes de Barjouville, Thivars et Saint-Georges-sur-Eure,
- en 2011 un document a été élaboré sur la commune de Nogent-sur-Eure,
- en 2012 un document a été réalisé sur la commune de Fontenay-sur-Eure.

D'une durée de 5 ans, ces derniers sont un outil d'aide à la gestion et à la préservation des espaces naturels.

En 2015, le Conservatoire accompagne six des huit collectivités pour la mise en œuvre des actions du document (les communes de Morancez et Thivars n'ont pas souhaité continuer la mise en place des actions).

Suivi des actions de gestion sur les collectivités Chartres et Chartres Métropole :

Plusieurs échanges téléphoniques et par mails avec M. Jaouen (responsable cellule espaces naturels à la ville de Chartres) ainsi qu'une sortie sur le terrain (17 avril) ont permis de suivre les actions de gestion sur la prairie des Trois ponts et les Prairies de Luisant. La gestion de ces deux prairies est assurée par la cellule espaces naturels de la ville de Chartres (mise à disposition pour l'entretien des espaces verts et naturels de Chartres métropole)

Collectivités Actions	Chartres (prairie des Trois Ponts)	Chartres Métropole (Prairies de Luisant)
Fauche	A l'instar des années précédentes, une partie des prairies a été fauchée début juillet par un GAEC de façon gratuite, en laissant des bandes refuges.	
Pâturage des prairies	/	Le centre équestre (Le Carillon) a mis à disposition 4 chevaux en 2015.
Roselière	/	
Elimination de la Renouée du Japon	Les techniciens réalisent une veille sur la zone et ont éliminé les rejets.	
Elimination des repousses de ligneux	/	
Gestion des arbres têtards	/	Un alignement d'arbres têtards a été entretenu en janvier par l'entreprise Thomas Courties, qui a récupéré les rémanents de coupe.
Mares	/	Les deux mares présentes ont été curées en octobre
Mise en place de seuils	/	Les boues de curage des mares ont permis de créer des seuils dans certains 1 fossé



Suivi des actions de gestion sur la commune de Barjouville

► Le Conservatoire a continué le suivi botanique de la berge reprofilée de l'étang, un relevé a été réalisé (juillet). La présence importante du Butome en ombelles (très rare en Eure-et-Loir) et de la Sagittaire à feuilles de flèches, déterminante ZNIEFF ont pu être confirmées. L'Oseille aquatique n'a pas été retrouvée.

► Les ligneux qui repoussaient au niveau de la berge reprofilée ont été coupés par les services techniques en hiver.

► La gestion différenciée a été mise en place depuis mai sur les zones de prairies, avec des zones tondues régulièrement et des zones refuges qui ont été broyées en septembre. Une sortie sur le terrain a eu lieu le 28 juin et le 11 décembre avec le Maire afin de faire le point sur les actions de gestion.

Des travaux de renaturation paysagères ont eu lieu en 2015 sur les abords de l'étang. Concernant les espaces naturels les alignements de peupliers ont notamment été abattus et des noues ont été créées.



Suivi des actions de gestion sur la commune de Saint-Georges-sur-Eure

- ▶ Une sortie terrain a eu lieu le 9 février avec le responsable des services techniques afin de prévoir les travaux de débroussaillage autour de l'étang. Ces derniers ont été réalisés dans l'hiver.
- ▶ Suite aux travaux d'ouverture du boisement sur l'îlot par les services techniques, le Conservatoire a continué le suivi botanique. Une sortie a été réalisée (juillet).
- ▶ La gestion différenciée autour de l'étang a été mise en place par les services techniques, dès le mois de mai.
- ▶ Les chevaux ont été installés en juin dans les prairies pâturées.
- ▶ Une mare a été créée en octobre, en régie, dans la prairie pâturée près de l'étang. Une clôture a été installée afin que les chevaux pâturant dans la prairie ne dégradent pas la mare.



Parallèlement à ces actions, le Conservatoire a poursuivi le travail entrepris avec la commune de Saint-Georges-sur-Eure en matière de gestion différenciée à l'échelle communale.

- ▶ Depuis 2009, l'action s'est orientée sur deux propriétés communales situées en dehors du zonage ENS que sont les prairies en bord de la rivière Eure et le bras de déchargement de la rivière, traversant la commune de part en part, ainsi que les deux mares communales.

Les services techniques ont maintenant bien intégré les opérations à mener sur ces secteurs.

Suite à des travaux d'effacement d'ouvrage, le bras de déchargement de la rivière n'est plus alimenté par l'Eure. Cela amène un changement radical de végétation au sein de cet espace, ce qui remet en question la gestion mise en œuvre depuis 2009.

Suivi des actions de gestion sur la commune de Fontenay-sur-Eure

- ▶ Une réunion avec le conseiller municipal à l'environnement et le responsable des services techniques a eu lieu le 17 mars afin de prévoir les actions à mener en 2015. Toutes les actions du document de gestion pourront être réalisées.

Les actions de gestion différenciée ont débuté en juin, avec des zones de prairies qui ont été laissées en développement naturel et ont été broyées en septembre.

- ▶ Les travaux d'enlèvement des remblais au niveau de l'étang des plantations ont eu lieu en octobre.

- ▶ Un point a été fait avec les élus et le responsable des services techniques sur l'entretien des arbres aux abords de l'étang des plantations (afin de concilier les usages et la préservation de la biodiversité). Certains arbres seront taillés ou abattus, par ailleurs la création d'arbres têtards sera effectuée sur certains sujets.



Suivi des actions de gestion sur la commune de Nogent-sur-Eure

Les berges de l'étang ont été laissées en développement naturel.

a) Mise en place des actions liées à la connaissance des espèces

Dans le cadre des documents de gestion, des actions concernent la connaissance de certains groupes d'espèces avec la mise en place d'inventaires. Un inventaire sur les coléoptères saproxyliques sur les parcelles de Saint-Georges-sur-Eure a été réalisé par l'OPIE en 2014 et le rapport a été remis à la commune en février 2015. Une réunion de présentation a été réalisée le 17 avril avec Mme le Maire, l'adjointe à l'environnement, le responsable des services techniques et le Conservatoire, afin de présenter les résultats de l'étude. **4 espèces rares ont été trouvées, typiquement inféodées aux boisements vieillissants et au bois mort. Cela confirme l'intérêt de conserver du bois mort et des boisements sénescents.**



b) Élaboration de documents de gestion à destination des collectivités

Le Conservatoire a réalisé en 2015 un document de gestion pour la commune de Luisant, propriétaire de parcelles sur l'ENS et notamment d'un étang.

► En octobre, une réunion a eu lieu avec le conseiller municipal à l'environnement et le responsable des services espaces verts, afin de présenter le résultat du diagnostic écologique et échanger autour des actions à prévoir dans le document de gestion.

► Une réunion a eu lieu le 2 décembre afin de remettre le document de gestion aux élus. Le conseiller municipal chargé de l'environnement, le responsable des services techniques, le responsable espaces verts et la chargée de communication étaient présents. Dans le prochain bulletin municipal, un article concernera le document de gestion.



La commune a par ailleurs démarré dès le mois d'avril une gestion différenciée des prairies.

c) Actions de valorisation sur l'ENS

► Une animation grand public a été organisée le 19 août sur la Prairie de Luisant dans le cadre de la Nuit internationale de la chauve-souris et du partenariat avec le Conseil départemental. Intitulée « Les chauves-souris vous sourient », cette animation a eu un grand succès puisqu'elle a permis la sensibilisation de **23 personnes** sur la gestion différenciée favorable à la microfaune et à la biodiversité de l'ENS et donc directement aux chauves-souris. **Il est à noter que les demandes d'inscription ont été supérieures à la capacité d'accueil pour ce type d'animation.**

Cette animation a fait l'objet d'un article dans l'Echo républicain le 18 août 2015 ainsi que 2 articles sur leur site internet :

- http://www.lechorepublicain.fr/eure-et-loir/actualite/pays/pays-chartrain/2015/08/17/une-sortie-nocturne-pour-tout-savoir-sur-la-chauve-souris_11551911.html

- http://www.lechorepublicain.fr/eure-et-loir/actualite/pays/pays-chartrain/2015/08/18/la-chauve-souris-a-decouvrir-demain_11552595.html

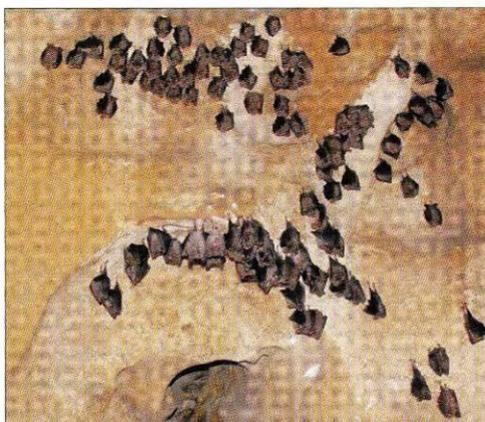
La chauve-souris à découvrir demain

À l'occasion de la 19^e nuit de la chauve-souris, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire organise, demain, une animation sur l'espace naturel sensible de la Vallée de l'Eure au Coudray, un site propriété de Chartres Métropole d'une superficie de 22 hectares.

La participation à cette animation est gratuite. Les personnes intéressées pourront découvrir les mœurs des chauves-souris, leurs techniques de chasse au sonar et même leurs cris, grâce à un détecteur d'ultrasons, lors de cette sortie nocturne.

Un garde-manger à disposition

« Les chauves-souris, appelées scientifiquement chiroptères, sont des petits mammifères attachants. Elles sont bien loin de la mauvaise réputation que leur ont conférée différents mythes et légendes. En volant, elles se



ENVIRONNEMENT. La vie de ces petits mammifères volants sera expliquée lors d'une soirée nocturne.

PHOTO : CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS

nourrissent essentiellement d'insectes », explique Sylvain Garbar, garde animateur au Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

Cette, zone humide hé-

berge de nombreux insectes, véritable garde-manger pour ces animaux insectivores. De plus, les cavités des saules têtards offrent également refuge aux mâles durant l'été.

« Une espèce, la pipistrelle, s'est même adaptée aux contextes urbains. Il n'est pas rare de l'observer en train de chasser autour des réverbères. » ■

Basem Sholabi

Pratique. Rendez-vous demain, à 20 heures. Le lieu de rendez-vous sera précisé lors de l'inscription au 02.38.59.97.13. Prévoir une lampe de poche et des chaussures de marche. Animation gratuite.

INFO PLUS

Biodiversité. Cette diversité du milieu offert par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire du Coudray permet l'accueil d'une faune et d'une flore variées, tel le criquet ensanglanté, lié aux prairies humides, le tarier des prés et la chouette chevêche, qui sont des espèces d'oiseaux d'intérêt régional, que le garde animateur présentera, demain, aux participants lors de cette sortie.

► Chartres métropole a organisé une randonnée-conférence sur l'ENS, le 1^{er} juin 2015, dans le cadre de la semaine du développement durable. Le Conservatoire a contribué à cet événement en permettant la sensibilisation de 20 personnes à la gestion différenciée effectuée par Chartres métropole et aux richesses écologiques sur les Prairies de Luisant et la Prairie des Trois ponts.

d) Bilan de l'ENS

Lors de la réunion de bilan de juin 2014, il avait été convenu qu'une réunion technique aurait lieu en janvier 2015 pour échanger sur les techniques de gestion de chaque service technique. Cette réunion a eu lieu le 5 février et a réuni 16 participants. Les conclusions des échanges aboutissent au fait que l'idéal afin de gérer au mieux les espaces prairiaux est de créer des partenariats avec les agriculteurs ou les centres équestres. Dans le cadre d'une mutualisation potentielle des services techniques, un achat de matériel pour la fauche pourrait être envisagé.

► Une animation sur la gestion pourra être intégrée au programme d'actions 2016 du Conservatoire et une journée de formation pour les agents des services techniques sera organisée en mars 2016.

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA FERTÉ-VIDAME

Suite à l'élaboration du plan de gestion de l'ENS de la Ferté-Vidame en 2010, le Conservatoire a initié en 2011 la mise en œuvre des propositions d'actions, en concertation avec les différents partenaires concernés et en coordination avec les autres réflexions et projets menés sur le secteur. Le site d'étude de la Ferté-Vidame s'étend sur 95 hectares. Il accueille des milieux patrimoniaux diversifiés (prairies du parc du château, mégaphorbiaie, jonchaie, plans d'eau, boisements humides...) et riches (nombreuses espèces végétales et animales remarquables).

Le plan de gestion de l'ENS concerne à la fois les parcelles appartenant au Conseil départemental et les parcelles appartenant à la commune de la Ferté-Vidame.

a) Mise en œuvre des actions du plan de gestion sur l'ENS

Mise en œuvre des actions de gestion sur les parcelles propriétés du Conseil départemental

Toutes les actions du plan de gestion ont été concertées avec M. Loiseau, responsable du service Espaces Verts du Conseil départemental durant l'élaboration du plan de gestion en 2010.

Les actions en 2015 sont les suivantes :

- ▶ Les prairies ont été fauchées fin juillet, des zones refuges ont été conservées.
- ▶ Des mares auraient dû être créées par le Conseil départemental à proximité de la saulaie mais ne l'ont pas été.

Le Conseil départemental avait pour ambition de se rapprocher de l'ONCFS pour la régulation des Bernaches du Canada, espèce invasive qui prolifère depuis 3 ans sur les étangs du parc du château.



Mise en œuvre des actions de gestion sur les parcelles propriétés de la commune de la Ferté-Vidame

▶ Le contrat Natura 2000 signé en 2012 a pris fin en 2014. 2015 est une année de transition soumise à la signature d'un nouveau contrat. Le pâturage n'a donc pas eu lieu en 2015 mais la réfection des seuils devrait être réalisée en octobre.

▶ Le 18 juin une rencontre avec M. le Maire, son adjoint à l'environnement et le Conseil départemental a eu lieu afin d'organiser les actions à mener dans les années à venir. La commune est très intéressée et motivée pour pérenniser la préservation de ses espaces naturels. Une réunion sera organisée en janvier 2016 avec tous les partenaires, en vue d'aboutir à une convention et permettra de poursuivre la gestion sur les espaces naturels communaux.

▶ La gestion différenciée des berges des étangs a débuté en mai, avec pour l'étang géré par la commune, des berges laissées en développement naturel à au moins 1 m de l'eau et pour l'étang géré par la société de pêche, des berges laissées en développement naturel à au moins 1 m de l'eau, sur la zone de réserve.



b) Mise en œuvre des actions de connaissance

▶ Le comptage hivernal des chiroptères sous les ruines du château a été réalisé en 10 février par l'ONCFS et le Conseil départemental, confirmant l'intérêt départemental du site pour ce groupe d'espèces (notamment le Murin à moustaches), avec près de 116 individus et cinq espèces.



c) Actions de valorisation sur l'ENS de la Ferté-Vidame

En 2015, le Conseil départemental et l'ensemble des partenaires continuent leur participation pour faire vivre l'ENS (ONF, PNR Perche, Office de Tourisme de l'Orée du Perche et Conservatoire).

► Des animations et projets pédagogiques auprès des scolaires sont prévus par l'Office de Tourisme, le PNR Perche et le Conservatoire.



Ce dernier a proposé une animation intitulée « Un nuit avec les chauves-souris » dans le cadre de la Nuit internationale de la chauve-souris le 29 août. Cette seconde édition sur l'ENS de la Ferté-Vidame a encore eu un franc succès. Durant la première partie de la soirée, un diaporama projeté dans la salle Saint-Simon a permis au public de découvrir les espèces de chauves-souris présentes en Eure-et-Loir. La seconde partie de la soirée s'est déroulée dans le parc du château pour partir à la recherche des chauves-souris à l'aide d'un détecteur d'ultrasons. Cette soirée a rassemblé 11 personnes.

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLÉE DE L'AIGRE

Suite à l'élaboration d'une étude globale en 2006, le Conservatoire et le Conseil départemental travaillent conjointement à préserver les espaces naturels les plus patrimoniaux de cette vallée. Suite à l'acquisition de parcelles par le Conseil départemental en 2011 et 2012, une animation territoriale a débuté entre le Conseil départemental, la SAFER du Centre et le Conservatoire pour poursuivre ces opérations de maîtrise foncière ou d'usage.

Le Conservatoire a réactualisé en 2015 le plan de gestion sur le site du Moulin Rouge, à cette occasion il a réalisé également le plan de gestion sur l'ENS de la Vallée de l'Aigre. Le plan de gestion intègre donc les parcelles gérées par le Conservatoire, les parcelles appartenant au Conseil départemental et aux communes de La Ferté-Villeneuve, Charray et Romilly-sur-Aigre.



► Le Conservatoire a réalisé le diagnostic écologique de l'ensemble des parcelles correspondant à une surface de plus de 80 hectares et composées principalement de milieux humides.

► Le plan de gestion a été validé par le Conseil scientifique du Conservatoire le 27 mai 2015 et par le Conseil d'administration du Conservatoire le 20 juin 2015.

► Une réunion publique est a été organisée le 15 octobre, afin de présenter le plan de gestion. 41 participants étaient présents dont 5 élus des communes de l'ENS et M. Térouinard, Conseiller Départemental.

